



Rennes, le 5 avril 2023

Monsieur le Recteur,

L'ensemble des organisations syndicales représentant les personnels de l'académie sont engagées dans la mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites portée par le gouvernement.

Le refus de ce dernier d'entendre le rejet massif et très majoritaire dans la population des mesures de recul de l'âge de départ et d'allongement des cotisations plonge le pays dans une crise sociale et démocratique majeure.

Les organisations syndicales ne peuvent que rappeler, dans un tel contexte, que le droit de grève constitue une liberté fondamentale et un droit démocratique essentiel. Elles affirment que ce dernier ne saurait être le prétexte à une quelconque spéculation sur les conditions de vie et donc sur la rémunération des personnels.

Plusieurs démarches ont été faites pour vous demander de ne pas prélever plus de deux jours par mois. En effet, les personnels ont constaté qu'aucune retenue pour fait de grève n'ait été réalisée à ce jour, or de nombreux collègues ont effectué plusieurs jours de grèves depuis janvier.

Pour nous, il ne saurait être acceptable de grouper ces retenues sur un nombre limité de mois car cela aurait pour effet de dégrader les conditions d'existence et d'ajouter à l'effort financier consenti par les personnels en grève pour exprimer démocratiquement leur désaccord une mesure qui ne pourrait être comprise que comme de l'ordre de la rétorsion. Si telle devait être l'intention de l'administration de l'académie, nous considérerions qu'elle sortirait de la neutralité à laquelle elle est tenue.

En conséquence, les organisations syndicales représentant tous les personnels de l'académie vous demandent de prendre sans plus tarder toutes les mesures pour que les retenues pour grève soient échelonnées à compter de ce mois à raison de deux jours par mois maximum.

Comptant sur votre compréhension, veuillez croire M. le recteur, en l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT Educ'Action
Jacques Vaesken

Pour la FNEC-FP-FO
Mostafa Bouilil

Pour la FSU
Matthieu Mahéo

Pour le SGEN-CFDT
Luc Grimonprez

Pour l'UNSA Education
Philippe Le Roy

Pour SUD Education
Fabienne Portanguen